

Bourse de recherche 2022 - 2023 Thrombose Canada - CanVECTOR

Historique

Thrombose Canada a été fondé en 1991 et une bourse de recherche a été mise en place en 1993. À ce jour, la bourse remise par Thrombose Canada (en partenariat avec CanVECTOR depuis 2016) a permis de soutenir le travail de 23 candidats méritants, dont bon nombre sont maintenant des chefs de file dans le domaine de la thrombose à l'échelle nationale et internationale.

Board of Directors

Marc Carrier, MD, MSc, FRCPC
President

Lana Castellucci, MD, MSc, FRCPC
Vice-President

Peter Gross, MD, MSc, FRCPC
Treasurer

Deborah Siegal, MD, MSc, FRCPC
Secretary

Sudeep Shivakumar,
B.Sc (Hons), MD, FRCPC
Member-at-large

Vera Dounaevskaia,
HonBSc, MD, FRCPC, FACP
Member – Fundraising Lead

James Douketis, MD, FRCPC
Past-President

David Airdrie, BSc
Executive Director

Executive Committee

Tammy Bungard, BSP, PharmD

Anil Chopra, MD, FRCP, DABEM

Peter Gross, MD, MSc, FRCPC

Susan Jenkins, RN(EC), NP

Miriam Kimpton, MD

Eddy Lang, MDCM, CCFP(MU), CSPQ

Andre Roussin, MD, CSPQ, FRCPC

Vicky Tagalakis, MD MSc FRCPC

Objectif de la bourse

L'objectif de la bourse Thrombose Canada - CanVECTOR est d'offrir un soutien financier à de nouveaux chercheurs postulants prometteurs, très qualifiés, afin de leur permettre de poursuivre leur formation en thromboembolie veineuse dans un centre canadien, en ciblant le transfert des connaissances et (ou) la recherche sur les résultats cliniques. La bourse est allouée à titre de salaire pour permettre aux chercheurs de passer moins de temps à travailler en clinique. Le candidat ne doit pas être titulaire d'une autre bourse salariale d'un montant important (par exemple, de l'IRSC) ou recevoir un salaire d'un établissement parrain.

Bourse de recherche

- a. *Nombre de bourses remises par Thrombose Canada - CanVECTOR* : Une bourse de recherche est remise chaque année universitaire si des candidats exceptionnels y sont admissibles.
- b. *Montant de la bourse* : jusqu'à 50 000 \$
- c. *Durée de l'aide* : La bourse est accordée pour un an afin que le maximum de stagiaires puissent en profiter. La durée est établie en tenant compte du fait que le candidat devrait être en mesure d'obtenir un autre financement pendant l'année ou les années qui précèdent ou qui suivent sa formation à titre de boursier.
- d. *Renouvellement* : La bourse peut, dans des circonstances exceptionnelles, être renouvelée, mais uniquement s'il n'y a pas de bons candidats qui présentent une première demande, ET si le titulaire actuel est exceptionnellement méritoire et qu'il a prouvé qu'il a beaucoup progressé dans la réalisation de ses objectifs de recherche, ET s'il a déposé d'autres demandes de bourses examinées par des pairs pour l'année suivante, mais que ces demandes n'ont pas abouti.



Thrombosis Canada

Thrombose Canada

- e. *Report* : L'octroi de la bourse Thrombose Canada - CanVECTOR ne peut pas être reporté.

Admissibilité

- a. *Citoyenneté* : Le candidat doit être citoyen canadien, résident permanent ou immigrant ayant obtenu le droit d'établissement ou citoyen d'un pays étranger qui ne reçoit pas de salaire de son établissement d'attache.
- b. *Scolarité préalable* : 1) Le candidat est titulaire d'un diplôme de médecine (ou l'équivalent) et a obtenu le titre d'Associé du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (ou l'équivalent d'un autre pays) ou du Collège des médecins de famille du Canada; ou 2) est titulaire d'un diplôme de doctorat en pharmacie (Pharm.D.); ou 3) est un infirmier ou une infirmière autorisé(e) (ou l'équivalent dans un autre pays); ou 4) est titulaire d'un Ph.D. (postdoctorat). Les personnes qui occupent déjà un poste dans une faculté (ou qui obtiendront un poste dans une faculté pendant la durée de la bourse) ne sont pas admissibles.
- c. *Type d'activités de recherche* : Les activités de recherche admissibles doivent comprendre le transfert de connaissances, la recherche sur les résultats cliniques OU la recherche clinique ou fondamentale dans un domaine relié à la thromboembolie veineuse, ce qui peut inclure la recherche sur les maladies vasculaires veineuses et (ou) artérielles. Le transfert de connaissances ou la recherche sur les résultats cliniques portant sur la formation thérapeutique sur la thrombose seront aussi considérés.
- d. *Lieu* : Le postulant doit être inscrit à temps plein à un programme de formation en recherche donné dans un centre d'excellence spécialisé dans le domaine de la thrombose d'une université canadienne. Dans des circonstances exceptionnelles, les candidats admissibles peuvent faire une demande pour poursuivre une partie de leur formation dans un établissement à l'étranger, à condition de prouver qu'une formation comparable n'est pas offerte au Canada.
- e. *Études supérieures menées en parallèle* : Les postulants peuvent s'inscrire à un programme d'études supérieures (M.Sc. ou Ph.D.) alors qu'ils sont titulaires de la bourse de recherche à condition de prouver qu'ils consacrent suffisamment de temps à leur recherche.
- f. *Superviseur* : Cette personne doit être un chercheur établi qui a accepté d'agir à titre de superviseur d'un boursier et qui accepte les conditions régissant la demande de bourse énoncées ci-dessous.
- g. *Autres demandes* : Les postulants sont aussi encouragés à déposer une demande auprès d'autres organismes qui offrent des bourses remises à titre de salaire (Instituts de recherche en santé du Canada, Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, bourses de sous-spécialités ou particulières à une maladie, etc.) et à présenter les preuves de ces demandes.



Thrombosis Canada

Thrombose Canada

Conditions et responsabilités liées à la bourse

Le dépôt d'une demande implique que le postulant et son superviseur ont accepté les conditions suivantes :

- a. Le boursier doit concentrer ses efforts sur l'approfondissement de ses recherches dans le domaine de la thromboembolie veineuse. Il doit consacrer au moins 75 % de son temps à des activités liées à la recherche. L'enseignement ou le travail clinique qui n'est pas lié à la recherche peut être mené simultanément, mais il ne doit pas dépasser 25 % du temps du chercheur (soit l'équivalent d'une journée entière par semaine).
- b. *Lettre d'entente* : Au moment de l'acceptation de la bourse, le boursier choisi et son superviseur doivent signer la lettre d'entente et la transmettre par courriel à l'adresse training@canvector.ca dans le mois suivant l'offre.
- c. *Reconnaissance* : Toute publication, thèse ou présentation officielle réalisée dans le cadre de la bourse de recherche doit reconnaître le soutien de Thrombose Canada et de CanVECTOR, et un exemplaire de toute publication effectuée dans le cadre de la bourse doit être transmis au président du comité Bourse et formation (training@canvector.ca).
- d. *Rapport final* : Un bref résumé de l'année de l'attribution de la bourse doit être transmis par courriel à l'adresse training@canvector.ca, dans les trois mois suivant la fin de l'année de stage.
- e. Le boursier sera invité à présenter un résumé de ses activités de recherche à l'assemblée générale annuelle de Thrombose Canada et à la conférence annuelle de CanVECTOR.

Éléments du dossier pour la demande de bourse

Les éléments de la demande comprennent :

- a. Le formulaire de la demande de bourse Thrombose Canada - CanVECTOR dûment rempli
- b. Une **lettre du postulant** (maximum de 2 pages) contenant les renseignements suivants :
 - i. Préparation générale pour l'obtention de la bourse
 - ii. Liste des objectifs particuliers pour l'obtention de la bourse
 - iii. Plan de l'année de recherche afin d'atteindre les objectifs établis
 - iv. Plan de carrière
- c. Un résumé du **projet de recherche proposé** (maximum de 2 pages). Si le projet de recherche nécessite des fonds supplémentaires, le résumé doit inclure une description des sources de financement (obtenues ou demandées) et un bref exposé des solutions de rechange dans l'éventualité où les demandes de



Thrombosis Canada

Thrombose Canada

financement n'aboutiraient pas.

- d. Un exemplaire du **CV à jour du postulant**
- e. On encourage le postulant à soumettre au moins une **autre demande de bourse auprès d'un autre organisme**. Le cas échéant, la page de garde et un résumé des autres demandes de bourses doivent être inclus dans la présente demande de bourse.
- f. Un exemplaire du **CV à jour du superviseur**
- g. Une **lettre d'appui du superviseur clinicien ou chercheur proposé** qui souligne les forces et les faiblesses du candidat, les installations de recherche et les ressources proposées au candidat ainsi que le temps que le candidat consacrera à la recherche, à des cours, à des tâches cliniques et à l'enseignement. Cette lettre doit être envoyée séparément du reste de la demande.

Veillez noter : Les demandes doivent être rédigées en utilisant une police de caractères d'au moins 12 points.

Sélection

- a. *Introduction* : La sélection officielle permettra d'examiner chacune des demandes en utilisant un système de cotation qui juge :
 - i. La qualité et le potentiel du **candidat**, qui doit démontrer un engagement sincère à s'investir dans une carrière en recherche ou dans d'autres domaines de la médecine universitaire en lien avec la thrombose ou la médecine vasculaire.
 - ii. La qualité du **superviseur et de l'environnement** clinique et de recherche.
 - iii. La qualité et l'importance potentielle des **activités proposées par le candidat boursier**, y compris leur pertinence en lien avec le mandat de Thrombose Canada.
- b. *Système de cotation* : Un système de cotation de 10 points sera utilisé par les examinateurs :

Composante	Maximum de points
Le candidat	5
Le superviseur / l'environnement	2,5
La recherche proposée	2,5

- c. *Examen externe* : Le comité Bourse et formation peut, si nécessaire, demander des évaluations externes **officielles et écrites** de personnes qui connaissent le candidat ou son superviseur ou qui possèdent une expertise dans le domaine de recherche proposé.
- d. *Conflits d'intérêts* : Il est possible que des membres du comité Bourse et



Thrombosis Canada

Thrombose Canada

formation soient confrontés à des conflits d'intérêts pendant l'examen des demandes et la sélection des candidats boursiers. Des directives ont été élaborées afin de prévenir tout conflit d'intérêts réel ou subjectif, direct ou indirect, pendant la sélection.

Dépôt de la demande de bourse

*Date limite pour la réception des documents de demande de bourse dûment remplis : au plus tard le **25 avril 2022***

Veillez transmettre les documents relatifs à la demande de bourse dûment remplis par courriel à l'adresse training@canvector.ca.

Liste de vérification pour la demande de bourse*

Assurez-vous d'avoir en main tous les éléments suivants. Des dossiers de demande de bourse incomplets ne seront pas acceptés.

- Formulaire de demande de bourse rempli
- Lettre du postulant (maximum de 2 pages)
- Résumé du projet de recherche (maximum de 2 pages)
- CV à jour du postulant
- Documents attestant d'autres demandes de bourse, le cas échéant (copie de la page de garde et résumé des demandes)
- CV à jour du superviseur
- Lettre d'appui du superviseur (doit être transmise séparément par le superviseur)
- Le dossier complet doit être transmis par courriel à l'adresse training@canvector.ca au plus tard le **25 avril 2022**

****Veillez noter : Les demandes doivent être rédigées en utilisant une police de caractères d'au moins 12 points.***